

1926 - 2001

75 ans UNION COMMERCIALE VALAISANNE

AVANT-PROPOS

L'Union Commerciale Valaisanne s'est constituée en association le 12 octobre 1926 à Martigny. Ses promoteurs avaient en vue la défense des intérêts des commerçants et surtout la mise en place d'un service d'escompte dans le but de favoriser le paiement comptant lors des achats.

Que de chemin parcouru pendant ces 75 ans d'existence et d'activités au service de l'économie valaisanne. Les pionniers de notre institution ont posé des bases solides pour un développement équilibré et soutenu du commerce de détail. Les dévoués présidents, administrateurs et directeurs qui se sont succédés, ont respecté cet objectif. Par leurs connaissances et leur travail assidu, ils ont fait évoluer notre association à travers ces trois quarts de siècle mouvementés.

Cette plaquette anniversaire se veut un modeste hommage et un signe de reconnaissance pour ces hommes et ces femmes qui, inlassablement, ont œuvré à la réussite de leur entreprise et ont servi la population valaisanne par le biais des petits commerces de proximité.

Il nous faut convenir aussi que l'UCOVA n'aurait pu se développer sans les contacts réguliers et fructueux avec les associations consœurs et sans l'appui inconditionnel de nos autorités fédérales, cantonales et communales auxquelles nous exprimons notre sincère et respectueuse gratitude.

A l'occasion de ce 75ème anniversaire, nous vous adressons, chers membres, nos vœux de plein succès pour un développement économique harmonieux et nos sincères remerciements pour votre fidélité.

A vous toutes et tous, destinataires de la présente plaquette, va également toute notre reconnaissance.

Le Président de l'UCOVA
Simon Epiney



Plus de 75 ans
d'union et de progrès!

Fondée en 1926, votre Union commerciale valaisanne, ancienne société des épiciers du Valais romand, fête ses trois quarts de siècle. Les bonnes choses allant par deux, ce bel anniversaire coïncide avec une période de développement exceptionnelle dans l'histoire de notre canton.

Peut-on en effet s'imaginer, au début de ce 21^{ème} siècle, un Valais dépendant pour plus d'un actif sur deux de l'agriculture? Un canton gagnant, sous l'ère de Maurice Troillet, 10'000 ha de cultures entre Brigue et le Léman ? Une Banque cantonale relevant dans son rapport de gestion 1940 que deux tiers des affaires traitées concernent ce seul secteur d'activité ?

Réalise-t-on de nos jours l'ouverture, dès 1924 seulement et uniquement pour l'été, des routes des vallées d'Hérens et d'Anniviers à la circulation d'automobiles postales de moins de 10 places ? L'ampleur de la crise économique sans précédent des années 30 qui culmina avec la dévaluation du franc suisse en septembre 1936 ?

Difficulté faisant loi, ces rudes années ont eu le mérite de réveiller les solidarités fondamentales que l'on tend parfois à oublier dans le contexte de prospérité actuelle. Ces solidarités qui ont donné naissance à votre Union puis aux caves coopératives Provins à la fin des années 20 avant la naissance des associations agricoles.

Et comme rien ne change mais tout se transforme, le Valais retrouve, au début de ce nouveau millénaire, cette nécessité de l'Union, fondement du progrès. Il s'agit, une nouvelle fois, de dépasser les régionalismes et les divisions pour promouvoir la marque Valais, le Valais touristique, le Valais du vin, le Valais du commerce de proximité en concurrence avec les grandes surfaces.

Là, comme dans le passé, les défis revêtent toujours les mêmes noms : formation, esprit de service, qualité. Vos défis sont ceux du Valais et vos réussites également. C'est dans ce sens que je vous apporte les vœux de succès du Conseil d'Etat valaisan à l'orée de ce siècle.

Wilhelm Schnyder

Ancien Chef du département des finances
et de l'économie

LA FONDATION

la guerre 1914-1918, les commerçants traversèrent une période de prospérité avant de subir à leur tour, la fameuse dépression des années 20.

Trop de consommatrices et consommateurs avaient pris l'habitude après avoir souffert de la privation, de dépenser plus que de raison et de recourir à l'emprunt.

Les ventes à crédit apparurent dès lors dans le commerce de détail. Le consommateur s'habitue à acheter à crédit et le commerçant à inscrire les achats sur un carnet. Chacun pensait trouver son compte.

Mais le commerçant, pensant augmenter son chiffre d'affaires par un système de prêt, s'endetta. Avec de surcroît l'apparition de nouveaux concurrents qui cassaient les prix, il se retrouva dans l'incapacité d'honorer ses engagements.

*Les épiciers furent les premiers touchés. Ils furent contraints de se regrouper en association. C'est ainsi que le 18 avril 1926, fut créée à Sion, **la Société des épiciers du Valais Romand.***

Le Comité comprenait M. Joseph Deslarzes, président, M. Etienne Exquis, secrétaire, M. Jules Favre, caissier. Ses buts étaient d'une part de mettre de l'ordre dans la profession et d'autre part, de lutter contre la vente à crédit. Pour ce faire, il fallait mettre en place un système susceptible d'encourager la ménagère à payer comptant.

Le 6 juin 1926 fut prise à Martigny la décision de fonder un Service d'escompte valaisan, sur le modèle présenté par Monsieur Blanc, Secrétaire de l'Union Suisse du Service d'Escompte.

Le comité convoqua le 12 octobre 1926 à Martigny une assemblée générale qui réunit 50 commerçants. Le but fut étendu à la défense générale du commerce. C'est à cette assemblée que l'on adopta la dénomination

Union Commerciale Valaisanne avec Service d'Escompte (UCOVA).



Joseph Deslarzes